

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	6
En exercice :	6
Présents :	5
Votants :	5

DE LA COMMUNE DE RECANOZ

SÉANCE DU 09 AVRIL 2024

DATE DE LA CONVOCATION
28/03/2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE LE 09 AVRIL A 19 HEURES 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RECANOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de RECANOZ, sous la Présidence de Monsieur **Daniel JACQUOT**, Maire.

DATE D'AFFICHAGE
11/04/2024

Présents : LADAM Dominique, MAILLET Isabelle, SCHMITT Carole, JACQUOT Daniel, KENNICKER David,
Absent excusé : VAUTEY Aurélien

N° 07-2024

Objet : Projet de construction de centrale photovoltaïque (1 MW) au sol porté par la société Nouvergies et ses filiales.

Monsieur JACQUOT Daniel, en sa qualité de Maire, expose au Conseil Municipal le projet de parc photovoltaïque situé sur la commune, proposé par la Société « Nouvergies ».

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en application de l'article L2121-12 du Code général des collectivités territoriales, le projet de bail emphytéotique à été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, ainsi il est présenté l'ensemble des engagements pris par la société Nouvergies.

Afin de maîtriser le développement des projets sur son territoire, le Conseil Municipal accorde sa confiance et son accord pour le développement du projet de centrale photovoltaïque. Cet accord permettra à la société Nouvergies d'engager les études, le développement et après autorisation purgée, la construction et l'exploitation de la ferme photovoltaïque sur la zone précitée ci-haut.

En cas de succès du projet et la délivrance d'une autorisation purgée de tout recours, les engagements présentés dans la note de synthèse feront l'objet d'une convention notariée entre la commune et la société Nouvergies. La convention précisera également les servitudes nécessaires à la construction de la centrale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document [baux emphytéotiques, conventions de servitude, autres documents] nécessaires au développement, à la construction et à l'exploitation sur la commune de Recanoz du parc photovoltaïque.
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** au bénéfice de la société Nouvergies pour réaliser les études nécessaires à la constitution d'un dossier de demande d'autorisation, dans le cadre d'une procédure de permis de construire, pour le développement, la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Recanoz.

Délibéré les jours, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 039-213904543-20240409-07_2024-DE

Berser
Levraut

Le Maire,
JACQUOT Daniel

